

CHARGÉ D'ATTRACTIVITÉ, RÉSEAU ET MARQUE TERRITORIALE H/F

| | |
|---|---|
| Direction | DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE LA COMMUNICATION |
| Service | DIRCOM Direction de l'attractivité et de la communication |
| Type d'emploi | Emploi permanent (fonctionnaire ou contractuel) |
| Filière | Filière administrative |
| Cadre d'emploi | Attachés Territoriaux |
| Catégorie | A |
| Groupe RIFSEEP | A3 |
| NBI | Non |
| Séjour | Non |
| Prise de poste souhaitée | 2026-05-01 |
| Date des entretiens | 20/03/2026 |
| Date limite de candidature | 13/03/2026 |
| Résidence administrative | Mâcon |
| Contact RH | 0385397650 |
| Numéro de poste SIRH | 18011 |
| Contact du Service | Stéphane BUTNY - Directeur - 03 85 39 66 08 |
| Vidéo de présentation du Département | https://www.youtube.com/watch?v=vRieg5AjB58 (https://www.youtube.com/watch?v=vRieg5AjB58) |



Située à 40 mn de Lyon et 1H30 de Paris en TGV, la Saône-et-Loire est l'un des plus vastes départements français. La collectivité emploie aujourd'hui près de 2 200 agents. Avec de nombreux projets phares tels que la mise en place du premier Centre départemental de santé en France, ou encore le déploiement de l'accès au très haut-débit sur tout le territoire, la Saône-et-Loire est devenue par sa vitalité la collectivité de référence dans l'accompagnement de ses habitants. Travailler au Département de Saône-et-Loire, c'est conjuguer un projet professionnel dynamique avec une qualité de vie privilégiée.

Le Département est engagé dans une démarche globale en faveur de l'égalité, de la non-discrimination et de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Découvrez notre Collectivité (<https://www.saoneetloire71.fr/le-departement-agit-pour-vous/emploi/rejoignez-nous>)

Contexte

Au sein de la direction de l'attractivité et de la communication, le chargé d'attractivité, réseau et marque territoriale a pour mission principale de renforcer la visibilité et l'attractivité de la Saône-et-Loire en fédérant un réseau d'acteurs locaux et en contribuant au développement et à la promotion de la marque territoriale. Il joue un rôle central dans le recueil des besoins des acteurs locaux, la coordination avec les intercommunalités et les acteurs économiques, et la valorisation des initiatives du territoire.

Missions

1. Fédérer et mobiliser le réseau d'acteurs locaux :

- Identifier, rencontrer et entretenir des relations avec les collectivités, entreprises, acteurs économiques, associations et habitants pour recueillir leurs besoins et attentes (recrutement, implantation, développement, aménagement du territoire, infrastructures, innovation, qualité de vie)
- Développer et animer un réseau d'acteurs économiques et institutionnels impliqués dans les dynamiques d'attractivité du territoire,
- Favoriser les synergies entre acteurs publics et privés autour des enjeux d'attractivité et de rayonnement territorial,
- Créer et maintenir un réseau d'ambassadeurs du territoire (dirigeants d'entreprise, entrepreneurs, talents, acteurs associatifs, personnalités locales) contribuant à la promotion de la marque territoriale,
- Assurer le lien avec les intercommunalités, les chambres consulaires et les structures locales engagées dans l'accueil de nouveaux habitants, talents et entreprises.

2. Hospitalité territoriale :

- Développer et coordonner les dispositifs d'accueil pour les nouveaux habitants, talents et entreprises,
- Contribuer, en lien avec les partenaires économiques, à la mise en valeur de l'offre territoriale (foncier, immobilier, services, emploi, cadre de vie) auprès des publics ciblés,
- Concevoir et diffuser des outils d'information et d'intégration (kits d'accueil, guides pratiques, plateformes numériques),
- Identifier les obstacles et les leviers favorisant l'implantation, le développement et l'attractivité des entreprises et des talents sur le territoire,
- Suivre la satisfaction et l'expérience des publics pour proposer des améliorations.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

Tout accepter

Tout refuser

Personnaliser

3. Développement de la marque territoriale :

- Contribuer à la définition et à la valorisation de l'identité et des valeurs de la marque « Saône et Loire, Bourgogne du Sud »,
- Travailler en lien étroit avec les experts communication de la direction pour assurer la cohérence et la déclinaison de la marque sur tous les supports et canaux (digital, print, événementiel),
- Participer à la conception et au suivi des campagnes de promotion territoriale (résidentielle et économique) en collaboration avec les experts communication,
- Apporter des contenus illustrant la vitalité économique du territoire (success stories, filières d'excellence, innovations, initiatives entrepreneuriales).

4. Veille, suivi et reporting :

- Assurer une veille sur les bonnes pratiques en matière de marketing territorial, attractivité et hospitalité,
- Recueillir et analyser les informations relatives au territoire et aux besoins des acteurs locaux pour alimenter la stratégie de développement et d'attractivité,
- Contribuer à l'identification des filières prioritaires et des cibles stratégiques pour l'attractivité du territoire,
- Suivre les indicateurs de performance : engagement des acteurs, notoriété de la marque, retombées médiatiques, satisfaction des publics... et proposer des ajustements.

5. Missions annexes :

- Participer aux événements et temps forts liés au territoire, en coordination avec les équipes communication et événementiel,
- Appuyer la direction sur des projets transversaux liés à l'attractivité, à l'innovation territoriale et au rayonnement économique.

Profil recherché

- Excellente capacité relationnelle, animation et fédération d'acteurs variés,
- Orientation service public et sens de l'accueil,
- Compréhension des enjeux d'attractivité territoriale, résidentielle, économique et touristique,
- Compétences en communication, marketing territorial et gestion de marque,
- Capacité d'analyse, de suivi des indicateurs et de reporting,
- Autonomie, organisation et rigueur.

Actions sociales

Titres restaurant dématérialisés - CNAS (Comité National d'Action Sociale) - Participation financière employeur en cas d'adhésion au contrat groupe MNT : pour votre mutuelle santé, et/ou pour votre prévoyance garantie maintien de salaire et invalidité

Spécificités du poste

- Disponibilité soirs et week-ends
- Déplacements à prévoir

POSTULER ([HTTPS://EMPLOI.SAONEETLOIRE.FR/APPLY/2152/1/CHARGE-D-ATTRACTIVITE-RESEAU-ET-MARQUE-TERRITORIALE-H-F](https://emploi.saoneetloire.fr/apply/2152/1/charge-d-attractivite-reseau-et-marque-territoriale-h-f))